



Retour après éviction COVID

publié le 10/09/2021 - mis à jour le 02/09/2022

Vous trouverez en pièce jointe l'attestation sur l'honneur à fournir lors du retour de votre enfant après une éviction COVID.

Documents joints

 [retour_apres_eviction_covid](#) (PDF de 109 ko)

 [attestation_sur_l_honneur](#) (PDF de 77.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.